L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 17 FEVRIER 1883

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

P. S. Wilts, administrateur, vs Mme et Mr. C. J. Camp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7079—En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 20 février 1883, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet C compris entre les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Perdido, désigné par le numéro Trois sur un plan dressé par A. Castaing, voyer, le 2me jour de février 1854, lequel plan porte le numéro vingt-quatre dans le livre des plans numéro cinq, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent vingt-et-un pieds, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Mme C. J. Camp, défenderesse, dans cette affaire, par achat de Laurent Belleca par acte passé pardevant A. Ducatel, notaire en cette ville, le 4 août 1854.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de cette ville étant formée par la totalité du lot numéro dix-sept et d'une partie du lot numéro dix-huit dans l'ilet numéro sept, qui est borné par les rues Broad, Columbus, Laharpe et Dorgenois, conformément à un plan de C. A. de Armas, en date du 30 décembre 1852, déposé en l'étude de O. de Armas, notaire en cette ville, dans son livre de plans numéro quatre. Laquelle portion de terre mesure trente quatre pieds sept pouces de face à la rue Broad sur une profondeur de cent cinquante-six pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Mme C. J. Camp défenderesse dans cette affaire, de A. Lafargue, par acte passé pardevant P. C. Cuvillier, notaire en cette ville, le 29 avril 1872.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Onzaga, Dorgenois et Lapeyrouse, le dit lot de terre est désigné par le numéro six sur un plan dressé par Pilié et Murray le 23 avril 1870 et annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 23 avril 1870 et mesure vingt neuf pieds trois pouces de face à la rue Rocheblave, cent trente-un pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté qui le divise des lots cinq et sept, cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes sur la ligne du côté opposé, puis dix-sept pieds six pouces et quatre lignes sur un angle droit sur une ligne qui s'étend vers la rue Onzaga, puis quatre pieds un pouce et deux lignes sur une ligne perpendiculaire à et s'étendant vers la rue Dorgenois; et, finalement, onze pieds huit pouces et quatre lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Onzaga.

Etant la même propriété acquise par la dite Mme C. J. Camp, défenderesse dans cette affaire, de N. E. Blackwell, par acte passé pardevant Andrew Hero, notaire en cette ville, le 24 août 1872.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le fond du faubourg Ste Marie, dans l'ilet C. qui est borné par les rues Gravier, Bolivar, Perdido et Bertrand, et désigné comme lot numéro quatre, sur un plan de L. Bringier, voyer général, le 21 avril 1839, et déposé en l'étude de D. L. McCoy, anciennement notaire; le dit lot mesure trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent vingt et un pieds entre lignes parallèles, au pied américain.

Acquis par Mr. C. J. Camp, défendeur, par achat de François Crey, conformément à un acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 19 juin 1860.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 janv—20 27—3 10 17 20 fév

Jérôme E. Poché vs Joseph Tracy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 7479—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 17 février 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé sur le Chemin de Gentilly, en cette ville, et mesurant plus ou moins six arpents et quatorze toises de face au dit chemin de Gentilly sur une profondeur de vingt arpents, et mesurant dans le fond sept arpents et quinze toises conformément à un plan de A. d'Hémécourt, voyer, … dans l'acte de vente passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le vingtième jour d'octobre 1854. Ensemble avec tous les droits, réclamations, demandes et actions que le défendeur Joseph Tracy, pourrait avoir contre la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'appropriation illégale par la dite corporation d'une portion de terre sur la dite ferme ou morceau de terre pour le percement du canal sur la dite propriété et pour tous les dommages à la dite propriété pour les fouilles qui ont été faites.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise de Marie Nitouette Vallere, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 29 novembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions Comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 jan—16 23 30 fév 7 13 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Jolie propriété à l'encoignure des rues Belle Castle et Tchoupitoulas, avec plusieurs petites maisonnettes dans le Sixième District.

Une grande bâtisse en briques à étages, formant l'encoignure des rues Camp et Berlin, faisant face au marché de Jefferson City, dans le Sixième District.

Une maison haute formant l'encoignure des rues Lafayette et Bassin, avec une autre bâtisse à étage faisant face à la rue du Bassin. Nos 174 et 176, dans le Premier District de cette ville.

Succession de Jean Michel.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 1191.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 mars 1883 il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 février 1883, les propriétés suivantes, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Lafayette, Bassin, Poydras et Franklin, lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Lafayette et Bassin désigné par la lettre A mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue Lafayette sur une profondeur et face à la rue du Bassin de 50 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison en briques à étage, avec façade en briques, couverte en ardoises et divisée en deux corps de logis citerne, hangar, lieux d'aisance, etc. Le tout loué $26 par mois.

2° Un autre lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même District et ilet, attenant au lot ci-dessus décrit désigné par la lettre B, et mesurant 50 pieds de face à la rue du Bassin sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 28 pieds 5 pouces.

Les améliorations consistent en une maison haute en bois, façade en briques, ayant huit chambres deux citernes, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout divisé en deux corps de logis et loué $25 par mois.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues Camp, Magazine, Berlin et Milan, désigné par le No 1 et mesurant 90 pieds 2 pouces de face à la rue Berlin, sur une profondeur et façade à la rue de Camp de 53 pieds 9 pouces entre lignes parallèles. Lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Berlin et Camp. Les améliorations se composent d'une maison en briques à étage, divisée en six logements distincts de quatre chambres chaque, avec les cuisines, citernes, lieux d'aisance, &c.

4° Un autre lot de terre situé dans le même district et ilet, attenant dans le fond au lot ci-dessus décrit, désigné par le No 2, mesurant 36 pieds 3 pouces de face à la rue du Camp sur une profondeur de 90 pieds 2 pouces. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

5° Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Tchoupitoulas, Belle Castle, Jersey et Dufossat, formant encoignure des rues Tchoupitoulas et Belle Castle, désigné par la lettre A, mesurant 38 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur et face à la rue Belle Castle de 116 pieds 9 pouces 1 ligne et de 114 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne opposée et une larg. sur dans le fond de 38 pieds 9 pouces.

Ensemble une jolie résidence à étage en bois, couverte en ardoises, ayant une grande pièce au rez-de-chaussée, à l'usage d'un magasin, corridor d'entrée, quatre chambres à coucher à un premier avec un balcon ou verandah faisant face aux deux rues, cuisine de deux chambres avec cabinet et galerie, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

6° Un autre lot de terre situé dans le même district et ilet, désigné par la lettre B, mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 30 pieds 5 pouces de largeur dans le fond, 116 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot A et 113 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

7° Un autre lot de terre, situé dans le même district et ilet, désigné par la lettre C, mesurant 31 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 10 pieds 11 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 113 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne de division du lot B, et de 111 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne opposée; ensemble une maison basse en bois de deux chambres et galerie, cuisine attenant à la maison, citerne, etc.

Le tout conformément aux plans faits par Edgar Pilié, architecte, le 14 avril 1882, et déposés à mon bureau pour référence.

TERMES ET CONDITIONS.

Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège du vendeur, lesquels billets porteront 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement; … les polices … transférées … Les acquéreurs assumeront … les taxes dues et exigibles en 1883. 10 pour cent du dépôt … Actes de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 fév—14,17,24—mars 3,10,17

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Grande vente de propriétés de choix avantageusement situées dans le Premier, Second et Troisième Districts de cette ville.

Maison en briques à étage, No 228 rue du Bassin, près du bassin neuf.

Résidence en bois, formant l'encoignure des rues Commune et Dryades, vis-à-vis de l'Université.

La résidence en briques, à étage, en face de l'Université No 40 rue Dryades.

Jolie résidence de famille No 193 rue Carondelet.

Magasin de valeur en briques à trois étages, No 48 rue du Canal, et courant de rue à rue jusqu'à la rue Commune et portant le No 67 de la dite rue.

Un grand entrepôt en briques, Nos 292 et 294 rue Nouvelle-Levée—occupé comme fonderie par MM. Cochran & Mime.

Grand terrain vacant faisant face à la rue Tchoupitoulas.

Un entrepôt en briques, No 190 rue de la Nouvelle-Levée, attenant à la fonderie de MM. Thomson et faisant face à la rue Commerce.

Position de choix, encoignure des rues St Louis et Bourbon.

Magnifique emplacement, encoignure des rues Bourbon et Toulouse, faisant face au théâtre de l'Opéra—occupé par Mme Lefeul comme magasin de confiserie.

Magasins en briques, à deux étages, avec piliers en granite No 9 rue Front.

Le magasin attenant, à deux étages, avec piliers en granite No 10.

Les deux magasins ci-dessus sont situés près des hangars à sucre et du dépôt du chemin de fer de Louisville et Nashville.

Jolie résidence, en bois, à étage, No 264 rue des Marais.

Agréable résidence en briques, à deux étages, No 33 rue Conti.

Maison double, encoignure des rues Marais et St Philippe.

Terrain spacieux, encoignure des rues Roman et Hôpital avec maison, No 212 rue Roman.

Une bâtisse à étage, No 303 rue Dumaine.

Terrain de valeur avec bâtisses, rue des Français, No 18 près de la rue de l'Esplanade.

Actions de Compagnies d'Assurance.

No 9886—Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le District de l'Est de la Louisiane, en équité.

Angélique E. Dumas Delmont
Vs
Aleée Pierre Dumas et autres.

Vente pour effectuer un partage.

PAR A. G. BRICE, Maître des requêtes en chancellerie, JAS P. GUINAULT, encanteur, crieur.

Conformément à un décret de la Cour rendu le 11 janvier 1883 et amendé le 19 janvier 1883 dans l'affaire ci-dessus, le soussigné Maître des requêtes en chancellerie procédera à vendre à l'enchère publique—

JAS. P. GUINAULT. Crieur—
Au plus offrant et dernier enchérisseur,

LE SAMEDI, 10 MARS 1883,

à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, les propriétés foncières et actions suivantes savoir:

Actions.

25 actions du fonds-capital de la New Orléans Mutual Insurance Co de $50 chaque d'après le certificat No 471.

1 action du fonds capital de la Sun Mutual Insurance Co de $100 d'après le certificat No 1407.

5 actions du fonds capital de la compagnie d'assurance mutuelle des Marchands de $100 chaque d'après le certificat No 858.

Un certificat de $40 de la compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle Orléans.

Propriétés foncières

PREMIER DISTRICT.

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Bassin, Franklin, Julia et Girod, désigné comme le lot No 69 mesurant 28 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue du Bassin 129 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Julia 129 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 21 pieds 2 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une maison en briques à étage No 228 retirée de la rue, ayant quatre chambres, deux au rez-de-chaussée et deux au dessus, lieux d'aisance doubles en briques, citerne etc. loués $8 par mois.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et ville dans l'ilet renfermé par les rues Carondelet, Baronne, Julia et Girod désigné par la lettre A, mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Carondelet sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble une jolie résidence en briques à étage avec mansarde No 193, ayant au rez-de-chaussée, salon, corridor d'entrée et salle à manger avec porte à coulisse, quatre chambres à coucher au-dessus, balcon sur la rue, une cuisine en briques à étage attenante à la maison de quatre chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, cour pavée en pierres plates, &c. &c. Loué $27 50|00 par mois.

3° Un terrain d'encoignure situé dans le même district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Dryades, Rampart, Commune et Canal, désigné comme le lot A, lequel lot de terre mesure 14 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Dryades 56 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue de la Commune 65 pieds 1 pouce 3 lignes du côté de la ligne vers la rue de Rampart et courant de la rue de la Commune vers la rue du Canal, et 73 pieds 11 pouces 1 lignes sur l'autre ligne vers la rue du Canal et courant de la rue Dryades vers la rue des Remparts. Ensemble une maison en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, galerie dernière et deux cabinets, une autre bâtisse en briques à étage faisant face à la rue de la Commune de quatre chambres, cour carrelée, deux citernes, hydrant, lieux d'aisance, &c. Cette propriété est louée $30 par mois et vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1883.

4° Un autre lot de terre situé dans le même ilet, attenant au lot ci-dessus décrit désigné par la lettre B, lequel lot de terre mesure 27 pieds de face à la rue Dryades 73 pieds 11 pouces 1 lignes de profondeur du côté de la ligne la plus rapprochée de la rue Commune le séparant du lot A. 82 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne opposée, et 28 pieds 4 pouces 5 lignes sur la ligne du fond. Ensemble, une jolie résidence en briques à étage No 40, ayant au rez-de-chaussée un grand corridor d'entrée, salon et salle à manger avec portes à coulisse cheminées en marbre dans le salon et la salle à manger trois chambres à coucher à l'étage supérieur avec balcon sur la rue; une cuisine en briques à étage attenante à la maison de quatre chambres, lieux d'aisance haut et bas, cour carrelée, citerne, hydrant etc. etc. Le gaz se trouve dans la maison principale. Cette propriété est louée $35 par mois.

5° Trois lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet renfermé par les rues Peters ou Nouvelle Levée, Tchoupitoulas, Gaiennié et Erato, désignés par les Nos 1, 2 et 3. Lesquels lots mesurent ensemble 71 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Peters, sur 192 pieds 2 lignes de profondeur. Ensemble un grand magasin d'entrepôt en briques Nos 292 et 294 rue Nouvelle Levée ou Peters.

Cette propriété est louée à bail à MM Cochran & Mime, comme fonderie, à raison de $42 50 par mois, lequel bail expire le 30 septembre 1883.

6° Un terrain vacant situé dans le même ilet, désigné par le No 15, attenant dans la profondeur aux lots Nos 2 et 3 ci-dessus décrits, mesurant 35 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 192 pieds 8 lignes de profondeur.

7° Quatre lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 dans l'ilet renfermé par les rues Peters, Commerce, Julia et St-Joseph, lesquels lots de terre mesurent ensemble 65 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Peters, 64 pieds 10 pouces de face à la rue Commerce, 223 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur, sur la ligne vers la rue St Joseph et 221 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne opposée; ensemble un grand magasin d'entrepôt en briques No 190.

Cette propriété est louée à M. A. Thomson à raison de $40 par mois.

8° Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Commune, Magasin et Tchoupitoulas, composé originairement par les Nos 11 et 21, lequel lot de terre s'étend de la rue du Canal à la rue de la Commune, et mesure 25 pieds de face à la rue du Canal, 25 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Commune, 131 pieds 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas, et 135 pieds … de profondeur sur la ligne vers la rue des Magasins. Ensemble deux magasins, en briques, à trois étages, désignés respectivement par le No 48 rue du Canal et No 67 rue de la Commune.

Ce magasin est loué à bail à raison de $200 par mois, à Robert R. Chaffe & Co, lequel bail expire le 30 avril 1883.

DEUXIEME DISTRICT.

9° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Front, Peters, Douane et Crossman, désigné par le No 1. Lequel lot mesure 22 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Front sur 68 pieds 10 pouces de profondeur; ensemble un magasin en briques à deux étages, avec piliers en granite et fronton, No 10 rue Front, hydrant, lieux d'aisance, etc.

Ce magasin est loué $50 par mois.

10° Un autre lot de terre situé dans le même ilet attenant au lot ci-dessus décrit, désigné par le No 3, mesurant 22 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Front, sur 69 pieds 11 pouces de profondeur; ensemble un magasin en briques à deux étages, piliers en granite avec verandah—No 9 rue Front—une autre bâtisse en briques à étage construite sur la ligne du fond, lieux d'aisance, water-works, etc.

11° Un lot de terre situé dans le même district et ville, dans l'ilet renfermé par les rues Conti, Bienville, Royale et Bourbon, mesurant 26 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Conti sur 64 pieds de profondeur. Ensemble une résidence en briques à deux étages No 33, ayant au rez-de-chaussée salon et salle à manger avec porte à coulisse, quatre chambres à coucher aux étages supérieurs et cabinets de toilette; une bâtisse en briques à deux étages attenant à la maison principale, chambres à coucher, cuisines et chambres à charbon, deux grandes chambres en mansarde, lieux d'aisance à tous les étages, cour en partie carrelée en pierres plates et briques, citerne, hydrant, etc. etc.

Cette propriété est louée $40 par mois.

12° Un lot de terre situé dans le même district et ville, dans l'ilet renfermé par les rues Bourbon, Dauphine, St Louis et Toulouse, lequel lot de terre formant l'encoignure des rues St-Louis et Bourbon, et mesure 39 pieds 7 pouces de face à la rue Bourbon, sur 88 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue St Louis. Ensemble une maison basse en bois, couverte en ardoises, ayant sept chambres; une bâtisse en briques à étage de plusieurs chambres; une bâtisse en briques faisant face à la rue St Louis, lieux d'aisance, hydrant, etc. Cette propriété est louée $55 par mois.

13° Un lot de terre situé dans le même district et ville, dans l'ilet compris entre les rues Bourbon, Toulouse, St-Pierre et Royale, formant l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse; lequel lot de terre mesure 63 pieds 11 pouces 1 pouce 3 lignes de face à la rue Toulouse, sur 87 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur; ensemble une grande maison en briques, ayant huit chambres, dont quatre se trouvent dans les mansardes; une autre bâtisse en briques, à étage, de huit chambres, cour carrelée, citerne, lieux d'aisance, hydrant, etc., etc. Cette propriété est divisée en trois locations distinctes et est louée $83 par mois.

Le magasin de l'encoignure est vendu sujet à un bail accordé à M. Lefeul à raison de $50 par mois; lequel bail expire le 31 décembre 1883.

14° Un lot de terre situé dans le même district et ville, désigné par la lettre A. dans l'ilet renfermé par les rues St-Philippe, Dumaine, Tremé et Marais, lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Marais et St-Philippe, et mesure 47 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 56 pieds 1 pouce de profondeur et face à la rue Marais; ensemble une maison basse en bois, couverte en ardoise, ayant six chambres, dont deux dans les mansardes, galerie fermée, avec deux petits offices sous les escaliers; une cuisine haute en bois de quatre chambres, cour carrelée, hydrant, lieux d'aisance, citerne, etc., etc. Cette propriété est divisée en deux locations, louée $20 par mois. Le locataire de l'encoignure paie $14 par mois, avec bail expirant le 30 septembre 1883.

15° Un autre lot de terre situé dans le même ilet attenant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B, mesurant 41 pieds 10 pouces de face à la rue des Marais sur 47 pieds de profondeur; ensemble, une jolie résidence de famille à étages, couverte en ardoises, No 264 rue des Marais, ayant au rez-de-chaussée, un corridor d'entrée, salon et salle à manger avec porte à coulisse, trois chambres à coucher au-dessus avec balcon sur la rue; une bâtisse à étage attenant à la maison, ayant une cuisine au rez-de-chaussée avec une chambre à coucher au dessus, lieux d'aisance haut et bas, chambre à bain, citerne, hydrant, cour carrelée et le gaz dans la maison.

Cette propriété est louée $18 par mois.

16° Un lot de terre situé dans le même district, désigné par le No 18, dans l'ilet renfermé par les rues Dumaine, St-Philippe, Derbigny et Roman, mesurant 42 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur. Ensemble, une maison haute, en bois, construite dans l'intérieur du terrain, couverte en ardoises, No 303, ayant quatre chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, &c. &c.

Cette propriété est louée $10 par mois.

17° Cinq lots de terre contigus, situés dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Roman, Prieur, Hôpital et Ursulines, désignés par les lettres A. B. C. D. et E.

Le lot A mesure 30 pieds de face à la rue Roman sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Hôpital, et forme l'encoignure des rues Hôpital et Roman. Ensemble un hangar construit sur le terrain.

Le lot B mesure 42 pieds 8 pouces 5 lignes de face à la rue Roman, sur 90 pieds de profondeur.

Ensemble une maison en bois No 212 couverte en ardoises ayant quatre chambres, galerie dernière avec deux cabinets, cuisine double couverte en ardoises, citerne, lieux d'aisance, etc. etc.

Le lot C mesure 30 pieds de face à la rue Roman sur 90 pieds de profondeur.

Le lot D mesure 30 pieds de face à la rue Roman sur 119 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur, ensemble avec un hangar.

Le lot E mesure 30 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue de l'Hôpital, sur 102 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur.

TROISIEME DISTRICT.

18° Un lot de terre situé dans le 3ème District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Français Esplanade, Chartres et Decatur, lequel lot de terre mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue des Français, 123 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur une ligne vers la rue de Chartres, 124 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne opposée, de là sur une seconde profondeur de 4 pieds 2 pouces 8 lignes sur la ligne du fond, sur laquelle ligne du fond le dit lot mesure 44 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, No 18 rue des Français. Cette propriété rapporte $10 par mois. Le tout conformément aux plans faits par Louis H. Pilié, député arpenteur, en date du 30 septembre 1880.

TERMES ET CONDITIONS.

Pour les actions, comptant sur les lieux.

Pour les propriétés foncières—Les acquéreurs paieront, à leur option, le montant total de leur adjudication au comptant ou un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des parties intéressées, portant hypothèque avec huit pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement.

Les acquéreurs se soumettront aussi à toutes les clauses d'usage, les honoraires d'avocat fixés à 5 pour cent, transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets, remboursement de la prime d'assurance pour le terme non expiré de la police, et assumeront les taxes d'Etat et de ville payables en 1883 en sus du prix de vente.

Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

A. G. BRICE
Master.
3 fév—3.10.17 24—3.10 mars

Propriétés de valeur situées dans le centre du Second District.

Emplacement d'affaires, encoignure des rues Dumaine et Bourbon

Résidence en briques à étage, rue Bourbon No 191.

Maison à étage, rue Claiborne, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Terrains vacants, rue Colapissa.

Succession de Madame L. P. Commagère.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 7682.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 mars 1883, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 janvier 1883, les propriétés suivantes appartenant à la dite succession, savoir—

1° Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bourbon, Ste Anne, Dauphine et Dumaine, mesurant 25 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, ensemble, une résidence en briques à étage de plusieurs chambres, une cuisine en briques à étage attenant à la maison; water works, lieux d'aisance, etc. etc.

2° Un terrain d'encoignure situé dans le même District dans l'ilet compris entre les rues Dumaine, Bourbon, Dauphine et St Philippe. Lequel lot de terre formant encoignure des rues Bourbon et Dumaine mesurant 49 pieds de face à la rue Dumaine 85 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur et face à la rue Bourbon 40 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur une ligne parallèle à la rue Bourbon, de là se retrécissant à angle droit, de 19 pieds 4 pouces 2 lignes de là sur une seconde ligne de profondeur de 44 pieds 6 pouces 2 lignes 3 pieds 5 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et parallèle à la rue Dumaine.

Ensemble une maison basse, en bois, couverte en ardoises et briquetée entre poteaux, contenant plusieurs chambres, et deux bâtisses, en briques, à étages, construites sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bourbon et contenant plusieurs chambres, cour carrelée, lieux d'aisance, etc. etc.

3° Un autre lot de terre situé dans le même District, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Robertson Dumaine et Ste Anne, mesurant 63 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 63 pieds 8 pouces 3 lignes sur une ligne parallèle à la rue Ste Anne, 31 pieds 5 pouces sur une première profondeur parallèle à la rue Dumaine, de là se retrécissant à angle droit 29 pieds 7 pouces 5 lignes sur une profondeur de 3 pieds 3 pouces 3 lignes et 34 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une bâtisse en bois, à étage, couverte en ardoises, construite sur la profondeur du terrain et ayant quatre chambres avec balcon sur la façade, une autre bâtisse de deux chambres, citerne, hydrant, etc. etc.

Le hangar, servant comme magasin de fruits, n'est pas inclus dans la vente.

4° Deux lots de terre vacants situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 448 compris entre les rues Colapissa, Mary, Troisième et Jackson désignés par les Nos 1 et 2, lesquels lots mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Colapissa sur 172 pieds de profondeur.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions, comptant.

Actes de vente pardevant Oct. de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville exigibles en 1883.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs sur le montant de l'adjudication pour lier la vente.

—10 17 24 mars 3 10 17.

Thérèsa Lanehan vs Eugène Knockhart —No 7317.

Vente pour effectuer un partage.

Jolie résidence rue Claiborne No 383, près du marché St-Bernard.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 24 février, 1883, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, rendu le 11 janvier 1883, et signé le 17 du même mois et année, la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Laharpe et Lapeyrouse, désigné par le No 2, du carré No 21; lequel lot de terre mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble une jolie maison retirée de la rue, couverte en ardoises, ayant galerie sur la façade et six chambres.

Une bâtisse à étage, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, hangar, citerne, puit, cour carrelée et un joli jardin d'agrément, avec pavage de Schillinger.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes d'Etat et de ville dues en 1883.

16 janv—16.20.21.27 3.10,17 24fév.

Succession de Désirée Ledos, veuve de A. Leviel.

Meubles et Bijoux.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—MERCREDI, 21 février 1883, il sera vendu, à 11 heures du matin, à la dernière résidence de la défunte, rue Bourgogne entre les rues St-Philippe et Dumaine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 février 1883,

Un lot de meubles meublant et de bijouterie.

Le tout d'après un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions, comptant.
10 fév—10 15 21

PAR ALBERT PAUL.

Par ALBERT PAUL, Encanteur.

Encan! Encan!

—AU—

LOAN OFFICE,

37 RUE BARONNE.

De tous les objets non réclamés sur lesquels l'intérêt n'a pas été acquitté depuis le 1er août 1882.

Il ne sera fait de distinction pour personne.

Les ventes commenceront le SAMEDI, 17 février 1883, à 11 heures du matin.

OTTO SCHWANER.
Conditions—Comptant. 15 fév—21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Adrienne A. Louis veuve de Sylvain Talague.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8856—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours … les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jean Maillace, exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
17 fév—17,21,23.

VENTES A L'ENCAN

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante

—DE—

Propriétés améliorées, Dans le Premier et Quatrième District.

Magasin et Résidence, Rue Tchoupitoulas,

Coin des rues Peters et Girod.

Rues Annonciation et St-Joseph.

Coin Peters et Market Place,

Coin des rues Tchoupitoulas et Félicité.

Rue Lafayette près Freret.

Et coin des rues Tchoupitoulas et Jackson.

VENTE A LONG TERMES.

Succession de Edward Burke.

No. 1516—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR Nicolas J. Hoey encanteur, bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 3 mars, 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 janvier 1883, il sera vendu à l'encan dans la qualité affaire, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Propriétés du Premier District.

1° CINQ LOTS DE TERRE, ENSEMBLE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et situés dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Levée ou Peters, Tchoupitoulas, St-James et South Market ou Market Place, lesquels lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, et mesurent comme suit, à savoir:

LE LOT NO. 1 FORME LE COIN DES RUES Peters et South Market, et mesure 25 pieds, 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur et façade à la rue South Market de 97 pieds entre lignes parallèles.

LE LOT NO 2 TOUCHE AU LOT NO 1 ET mesure 25 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Peters sur 97 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

LES DEUX SUSDITS LOTS ONT L'USAGE d'une allée commune dans le fond, ayant 3 pieds de largeur et s'ouvrant sur la rue South Market.

LES AMELIORATIONS SUR LES DEUX dits lots comprennent deux magasins et résidences en briques à trois étages désignés par les Nos 556 et 557 rue Peters. L'encoignure No 556 connue comme le "Market Place" est inoccupée; le No 557 est occupé par Geo Glidden, comme grocerie et magasin de fournitures pour navires.

LES LOTS NOS 3, 4 ET 5 SE TOUCHENT et mesurent comme suit: Le lot No 3 a 21 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue South Market sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et touchant à la susdite allée commune sur le côté plus près de la rue Peters.

LES LOTS NOS 4 ET 5 SE TOUCHENT ET mesurent chacun 24 pieds … pouces et 6 lignes de face à la rue South Market, sur 64 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS trois lots comprennent trois magasins et résidences en briques à deux étages, désignés par les Nos 2, 4 et 6 Market Place ou South Market Street.

LA PROPRIÉTÉ CI DESSUS DECRITE SE trouve dans le même ilet que la "Eagle Brewery" de Auer, et fait face au grand dépôt de denrées de MM. Bebet Frères.

2° TROIS LOTS DE TERRE, ENSEMBLE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Religious, Célestes et Nuns ou Félicité, lesquels lots sont désignés par la lettre A et par les Nos 6 et 7 et mesurent comme suit, à savoir:

LE LOT A a 92 PIEDS 4 POUCES DE face à la rue Tchoupitoulas, 19 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne latérale inférieure et une profondeur de 140 pieds 6 pouces sur la ligne supérieure … la propriété des Nonnes des Ursulines et formant le coin des rues Tchoupitoulas et Félicité Road.

LES LOTS Nos 6 ET 7 SE TOUCHENT ET sont adjacents aux lots ci-dessus décrits et mesurent chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur.

LES DIMENSIONS DES TROIS LOTS décrits plus haut sont prises au pied français …

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS trois lots comprennent deux bâtisses en bois à un étage, … avec un hangar, et sont désignés par les Nos 585 à 599 de la rue Tchoupitoulas, le No 599 … le coin des rues Félicité et Tchoupitoulas étant occupé par John Gilmore, comme café.

3° TROIS LOTS DE TERRE AVEC LES bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Julia et St Joseph lesquels lots sont désignés par les Nos 8, 11, et 12 et mesurant chacun 24 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 86 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS SUR LE LOT 8 comprennent un magasin et résidence en briques à trois étages … désigné par le No 192 rue Tchoupitoulas, et … résidence de feu Edward Burke.

LES AMELIORATIONS SUR LES LOTS 11 et 12 qui se touchent comprennent un … magasin en briques à trois étages … désignés par les Nos 184 et 186 … Le No 186 est inoccupé et le No 184 est occupé par William Echizdler comme marchand de foin, maïs, etc.

4° CINQ LOTS DE TERRE ENSEMBLE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet borné par les rues New Levee ou Peters, Girod, Lafayette et Commerce, lesquels lots sont désignés par les Nos 3, 4, 5, 6 et 7, et mesurent comme suit à savoir: Le lot No 4 forme le coin des rues New Levee ou Peters et Girod, et mesure 23 pieds de face à la rue Peters, 82 pieds 1 pouces de profondeur et de façade à la rue Girod, 80 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 5, et 21 pieds 7 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond. Le lot No 5 mesure 21 pieds 6 pouces de face à la rue Peters, 80 pieds 1 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 4, 77 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 6, et 21 pieds 4 pouces de largeur dans le fond.

LE LOT NO. 6 MESURE 21 PIEDS 6 pouces de face à la rue Peters 77 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 5, 74 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 7, et 21 pieds 1 pouce de largeur dans le fond.

LE LOT NO 7 MESURE 21 PIEDS 7 pouces de face à la rue Peters, 74 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6, 72 pieds de profondeur sur la ligne latérale opposée, et 21 pieds 7 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond.

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS lots comprenaient, pendant quelque temps, quatre magasins en briques à trois étages, … désignés par les Nos 122, 124 126 et 128 de la rue Peters, mais les dites améliorations ont été presque complètement détruites par le feu, il y a un an ou plus, et les débris qui y trouvent encore seront inclus dans la vente …

LE LOT NO. 3 TOUCHE AUX QUATRE dits lots dans le fond et mesure 22 pieds 4 pouces de face à la rue Girod sur 25 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de division des dits lots Nos. 4, 5, 6 et 7, 61 pieds 1 pouce et 4 lignes sur l'autre ligne latérale qui le divise du lot No 2, puis sur une première ligne du fond s'étendant sur la rue Commerce 2 pieds et 1 pouce, avec une autre profondeur de 24 pouces à la seconde ligne du fond, qui mesure 20 pieds 4 pouces de largeur.

LES AMELIORATIONS SUR CE LOT comprennent un magasin en briques à trois étages, avec base en granit, désigné par le No. 47 rue Girod.

5° TROIS LOTS DE TERRE, ENSEMBLE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas North Market, St-Joseph et Nouvelle-Levée ou Peters, lesquels lots sont désignés par les Nos. 6, 7 et 8, sur un plan de C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de Lucien Hermann, ancien notaire en cette ville, et conformément au dit plan les dits lots se touchent et mesurent chacun 17 pieds 10 pouces 3 1|3 lignes de face à la rue St-Joseph, … dans le fond par … allée de 3 pieds de large s'ouvrant sur la rue Tchoupitoulas et sur laquelle allée le lot No. 6 mesure 15 pieds 11 pouces et 3 1|3 lignes; le lot No. 7, 17 pieds 10 pouces 3 1|3 lignes, et le lot No. 8, 19 pieds 8 pouces et 3 1|3 lignes sur la profondeur suivante: … se rétrécissant 2 pieds à angles droits, puis s'étendant également à angles droits, 4 pieds … à la dite allée du fond et 56 pieds 2 pouces et 2 1|2 lignes sur la ligne latérale opposée, s'étendant de la dite rue St Joseph à la dite allée dans le fond avec l'usage en commun de tous les lots qui aboutissent à l'allée sus dite.

LES AMELIORATIONS SUR LESDITS lots comprennent une bâtisse en briques, à trois étages, convenable pour magasin au rez-de-chaussée et résidence au-dessus, et désignée par les Nos 34, 36 et 38 de la rue St Joseph.

6° UN LOT DE TERRE, AVEC LES ÉDIFICES et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chaf ou Constance et Poeyfarre, désigné par le No 4, et mesurant, au pied américain, 20 pieds 6 lignes de face à la rue de l'Annonciation sur 117 pieds 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS SUR CE TERRAIN comprennent une maison en briques à deux étages, pouvant servir de résidence, désignée par le No 9 rue Annonciation, et occupée maintenant par la famille Varieties.

7° TROIS LOTS DE TERRE AVEC LES édifices et améliorations qui s'y trouvent situés dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Poydras, Howard et Freret, lesquels terrains sont composés d'une partie du lot No 5, et tout le lot No 6, et d'une partie du lot No 7, d'après un plan de J. H. Pilié, voyer, en date du 5 décembre 1858 et déposé au bureau de E. Bouny, notaire en cette ville. Les dits lots mesurent ensemble environ 67 pieds 11 pouces de face à la rue Lafayette, environ la même largeur dans le fond, sur environ 106 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue Howard, et environ 106 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale.

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS lots comprennent deux maisons doubles, en bois, à deux étages, recouvertes en bardeaux, désignées par les Nos 307 et 309 rue Lafayette.

8° DEUX LOTS DE TERRE, AVEC LES édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet borné par les rues Lafayette Perrilliat, Freret et Ste-Marie, … désignés par les Nos 3 et 4 …

LE LOT No 3 A 39 PIEDS 3 POUCES DE face à la rue Lafayette, 41 pieds 7 pouces de face à la rue Perrilliat, 73 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No 2, et 79 pieds 7 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 4. Le lot No 4 a 38 pieds de face à la rue Lafayette, 41 pieds 2 pouces de face à la rue Perrilliat, 79 pieds 7 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 3, et 87 pieds 4 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 5,—le tout, plus ou moins.

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS lots comprennent un cottage en bois à un étage, avec toiture en ardoises, une cuisine à un étage, recouverte en bardeaux, connue comme le No 527 rue Lafayette, ainsi qu'un hangar à un étage s'étendant de la rue Lafayette à la rue Perrilliat.

VENTES A L'ENCAN

PAR HOEY & O'CONNOR.

Propriétés dans le Quatrième District

9° TROIS LOTS DE TERRE, AVEC LES édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jackson, Josephine et Rousseau, désignés par les Nos 1, 2 et 5, et mesurant comme suit:

LE LOT No 1 FORME LE COIN DES RUES Tchoupitoulas et Jackson, et mesure 32 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Jackson, 104 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 2, et 31 pieds 11 pouces de largeur dans le fond.

LE LOT No 2 EST CONTIGU AU TERRAIN No 1 et mesure 32 pieds 2 pouces 7 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur 104 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 1, 109 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur sur la limite opposée, et 31 pieds 11 pouces de largeur à la ligne arrière plan.

LE LOT No 5 TOUCHE AUX TERRAINS précédemment décrits sur la limite inférieure et mesure 30 pieds de façade rue Jackson, sur 127 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS SUR LES DITS terrains comprennent, au coin des rues Jackson et Tchoupitoulas, une grande maison en bois à deux étages connue sous le nom de: "The Empire House", et une maison en briques à deux étages, derrière, désignée par les Nos 733 et 735 rue Tchoupitoulas et 9 rue Jackson. La partie portant le No 733 est occupée par M Joseph Peters qui y tient un restaurant (poste d'huîtres); et la partie du coin portant le No 735 est occupée par M. Fred Reckel qui y tient le "Empire House Saloon", et dans la rue Jackson une belle résidence en bois, à deux étages, avec vestibule, galeries devant et sur les côtés, clôtures en fer ouvertes, connue comme le No 13 rue Jackson.

TOUTES LES PROPRIÉTÉS CI-DESSUS décrites seront vendues avec les baux actuels auxquels elles sont sujettes, les conventions, les loyers également. Des renseignements précis y relatifs seront fournis à l'époque de la vente, et maintenant aux personnes qui s'adresseront à l'encanteur, 17 rue Carondelet.

CONDITIONS DE LA VENTE—Un tiers payable comptant, le reste à un crédit de un et deux ans à partir de la date de la vente, en billets des acquéreurs divisés en coupons, si cela est nécessaire, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. Ces billets devront être garantis par des hypothèques spéciales et lien du vendeur, y compris la clause pénale de 5 pour cent, honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'un procès; police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en l'année 1883, et feront un dépôt en argent de 10 pour cent du prix d'adjudication, au moment et sur le lieu de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs et pardevant William J. Castell, notaire, 37 rue du Camp.

30 janv—30—9, 10, 17, 24 fév—3 mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De la Succession de feu George Henton.

Propriétés améliorées et Terrains nus dans le Premier, Second, Troisième et Septième Districts.

Vente à Crédit.

Isabella Brownlee vs. Elizabeth H. Samuels et Al.

No 6992.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 17 mars 1883, à midi à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci dessus par l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 24 janvier 1883 et signé le 30 janvier 1883, il sera vendu à l'encan, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° LE MAGASIN EN BRIQUES A TROIS étages No 11 rue Union, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Carondelet, Gravier et St Charles. Le terrain est désigné par le lot No 10 et mesure à peu près 23 pieds et 4 lignes de face à la rue Union sur … 65 pieds et 2 pouces de profondeur sur chacune des lignes latérales et à peu près 23 pieds et 4 lignes de large dans le fond. Le magasin No 11 rue Union touche à l'entrepôt de voitures de M. Thayer et se trouve immédiatement derrière le Jewel Saloon.

2° LA RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX étages et à deux corps de logis Nos 212 et 214 rue Erato, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Thalia, Carondelet et Baronne. Le lot mesure, au pied français, 30 pieds de face à la rue Erato sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La situation excellente de cette propriété lui assure toujours de bons locataires, elle est maintenant louée … à $60 par an.

3° UN GRAND MORCEAU DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Hôpital, Miro et Ursulines, mesurant 129 pieds de profondeur … face à la rue Hôpital entre lignes parallèles et formant le coin des dites rues Tonti et Hôpital. Sur une partie dudit terrain il y a une vaste résidence en bois à deux étages, avec dépendances, etc., portant le No 12 Nord Tonti, louée à A. J. Doize jusqu'au mois d'octobre prochain. Le reste du dit terrain est vacant.

4° UN MORCEAU DE TERRE ENSEMBLE avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le même … ci-dessus décrit et mesurant à peu près 35 pieds de face à la rue Hôpital sur 129 pieds de profondeur … un cottage en bois à un étage.

5° UN MORCEAU DE TERRE ENSEMBLE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Villeré, Esplanade, Marais et Kerlerec désigné par le No 3 … un cottage en bois à un étage et galerie … loué à $14 par mois.

6° LA MOITIÉ INDIVISE D'UN CERTAIN lot de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues North Peters, Levee, Marigny et Mandeville, désigné par le lot No 2 et mesurant au pied français 29 pieds de face à la rue Levee … Ensemble avec cette propriété il sera vendu 78 actions de $100 chacune du Fonds Capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane … au paiement d'un billet … de $250 … du 1er décembre 1882.

7° DEUX CERTAINS MORCEAUX DE terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Piety, Levee, Chartres et Royale … Le lot No 11 a 23 pieds 8 pouces de face sur la rue Piety sur 118 pieds 6 pouces de profondeur … Les améliorations comprennent sur un terrain une jolie résidence … en bois à deux étages et à deux corps de logis, désignés par les Nos 32 et 34 rue Piety. Le No 32 est loué à M. Donald Shean jusqu'au mois d'octobre prochain. A côté il y a … une grande et belle cour.

8° UN GRAND MORCEAU DE TERRE dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters, Chartres, Jeanne et Pauline, composé de la totalité du lot No 7 et la moitié du lot No 9 et 10, et mesurant 58 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue de Chartres sur 185 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur … formant le coin des rues Peters et Jeanne et des rues Jeanne et Chartres.

9° HUIT LOTS DE TERRE DANS LE Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, Pauline et Jeanne, désignés par les lots Nos 10 à 17 inclusivement; le lot No. 10 formant le coin des rues Royale et Jeanne et le lot No. 17 le coin des rues Royale et Pauline, mesurant chacun 29 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Royale, 29 pieds 4 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 100 pieds, et les lots No. 11 à 16 inclusivement mesurant chacun 29 pieds 4 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 100 pieds. Ces lots forment la façade totale de l'îlet de la rue Royale de la rue Pauline à la rue Jeanne.

10° DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levee ou Peters, Chartres, France et Lesseps, désignés par les Nos 3 et 4 … Chemin Public, sur une profondeur de 200 pieds … 197 pieds 10 pouces …

Sur ces lots était autrefois établi le dépôt de viandes salées et la fabrique de conserves de John Stumpf & Co. Ils sont loués à bail jusqu'au mois d'octobre prochain. Les édifices et les améliorations n'appartiennent pas à la succession et ne sont pas compris dans la vente des lots.

11° UN CERTAIN ILET DE TERRE SItué à Carrollton, dans le Septième District de cette ville, désigné comme le No 6 d'après un plan tiré par John Schreiber, ingénieur, le 8 mars 1836, comprenant vingt quatre lots numérotés de 1 à 24 inclusivement, et borné par les rues Thirteenth, Pritchard, Cambronne et Madison. Cet îlet de terre touche au Chemin Carrollton … et aux chemins de fer Mississippi Valley et Jackson.

Les propriétés ci-dessus décrites seront vendues sujettes aux baux loyers ou conventions quelconques actuellement existant, et dont les complets détails seront donnés au moment de la vente.

Conditions de la vente:—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets des acquéreurs, subdivisés en coupons si on l'exige, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir du jour de la vente, garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, avec la stipulation de 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de procès, … Les acquéreurs devront être assurés et les polices d'assurances transférées. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles pour l'année 1883, et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, No 17 Commercial Place.

14 fév—14, 24 fév, 3,10,11,17 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Chas. S. D. Porter.—No 7,486.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet, VENDREDI, 2 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22me jour de janvier 1883, il sera vendu, à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le steamer Marcus Collins, du port de la Nouvelle-Orléans, de 18 14|100 tonnes.

2° Le remorqueur (steam-tug) "Jennie Porter", du port de la Nouvelle-Orléans 4.20|100 tonnes.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.

30 janv—7,15,23 fév—3 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession de Etienne Lauer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B—No 5890.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—SAMEDI, 17 février 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 9 février 1883, je procéderai à la vente des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Faubourg Gueno, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 9 de l'ilet No 28, lequel lot de terre est borné par les rues Johnson, Onzaga, Prieur et D'Abadie, et mesure, au pied américain, 30 pieds de face à la rue Johnson, entre Onzaga et Promenade St-Bernard, anciennement rue D'Abadie, sur 109 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne plus près de la Promenade St-Bernard, 98 pieds 4 pouces et 3 lignes sur une première profondeur sur le côté près de la rue Onzaga, et 14 pieds 6 pouces sur une nouvelle profondeur et sur une ligne oblique, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et tous les autres avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

2° Neuf lots de terre se touchant dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 9 inclusivement dans l'ilet borné par les rues Solidelle, Joséphine, Port et St. Ferdinand, mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Solidelle sur 105 pieds de profondeur, à l'exception des lots 1 et 9 qui forment le coin des rues Port, St Ferdinand et Solidelle, qui mesurent 30 pieds 2 pouces de face à la rue Solidelle, le tout conformément à un plan de Castaing et Celles.

3° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 66, qui est borné par les rues Mandeville, Espagne, Prosper et Solidelle. Les dits lots se touchent et sont désignés par les Nos 1 et 2 et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur entre lignes parallèles, de 117 pieds, au pied américain.

4° Huit certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Franklin dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 7 à 14 inclusivement, de l'ilet No 110, qui sont bornés par les rues St André, Music, Prosper et Promenade Washington. Les lots Nos 7, 8 et 9 mesurent chacun 30 pieds de face à la Promenade Washington sur 126 pieds 6 pouces de profondeur.

Le lot No 11 forme le coin des rues Music et Prosper et mesure 30 pieds de face à la rue Music sur 126 pieds 6 pouces de face et de profondeur à la rue Prosper. Les lots Nos 12, 13 et 14 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Music sur 126 pieds de profondeur. Et le lot No 10 forme le coin de la Promenade Washington et de la rue Prosper et mesure 30 pieds de face à la Promenade Washington sur 126 pieds 6 pouces de profondeur et de façade à la rue Prosper, au pied français.

Termes et conditions—Celle-ci étant la seconde et dernière criée, la dite propriété sera adjugée au plus fort et dernier enchérisseur, pour ce qu'elle rapportera, à 12 mois de crédit. L'acquéreur consentira un billet portant 8 pour cent d'intérêt par an, avec privilège de vendeur sur la propriété vendue, et 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant.

Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur, en plus et au-dessus du prix d'adjudication, devra payer les taxes dues et exigibles en 1883.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente. 10fév—10 14 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District, formant le coin des rues Delta et Lafayette.

Succession de Hermann Extersteln.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—division D—No 7274.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI 10 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 5 février 1883, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 4 A, borné par les rues Lafayette, Girod, Front et Delta, connu comme "Battery Property", le dit lot est désigné par le No 1, sur un plan de L. H. Pilié, en date du 21 mai 1866, et mesure 24 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Delta, 24 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond sur une profondeur et façade à la rue Lafayette de 125 pieds 4 lignes, et une profondeur sur la ligne du lot No 2 de 125 pieds 3 lignes, formant le coin des rues Delta et Lafayette.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à 2 étages solidement construite lequel local maintenant occupé comme café offre une occasion rare comme placement de premier ordre, étant situé au centre de la partie commerçante de la ville et à proximité du débarcadère des bateaux et des chemins de fer.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Frederick Adolph notaire, aux frais des acquéreurs. L'acquéreur assumera et paiera en outre du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1883.

Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis pour assurer la vente.

3 fév—8 17,24—3 10 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District,

Rue Magasin, entre Toledano et l'Avenue Louisiane.

A l'encan à de long terme.

Succession de Mme Claire Berthia.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.—No 6,509.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—SAMEDI, 17 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 29 janvier 1883, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir.

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp et Toledano et l'Avenue de la Louisiane le dit lot de terre mesurant 32 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 103 pieds, entre lignes parallèles et égales, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant 8 0|0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès pour en recouvrer le montant. La propriété devra être assurée et la police transférée.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumera et paiera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1883, un dépôt au comptant de 10 0|0 sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

10fév—10, 17,24—3, 10, 17 mars.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Habitations Sucrières à l'encan.

Vente péremptoire.

"Orange Grove" et "Carnarvon,"

Dans la paroisse Plaquemines, à quinze milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans.

En excellent état de culture.

Vente à long crédit.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 17 février 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'encan deux habitations sucrières de valeur, plus particulièrement décrites comme suit, à savoir—

"HABITATION ORANGE GROVE."

1° Une certaine habitation sucrière ou morceau de terre connue comme "l'Habitation Orange Grove," située dans la Paroisse Plaquemines, dans l'Etat de la Louisiane, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, à environ seize milles au dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans et mesurant trente-six arpents de face au dit fleuve Mississipi sur la profondeur ordinaire de quarante arpents, le tout plus ou moins, bornée au-dessus par l'habitation connue comme Carnarvon et au-dessous par la propriété de George Garr et Francis Caire, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

2° Un certain morceau de terre situé dans la Paroisse Plaquemines, dans cet Etat, sur la rive gauche du fleuve Mississipi à environ et à peu près à quinze milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans et mesurant à peu près six arpents de face au dit fleuve Mississipi et borné au-dessus par l'habitation ci-dessus décrite et au-dessous par la terre de François Corne, la ligne s'étendant à un point de dix-huit arpents dans le fond, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Les améliorations comprennent une magnifique résidence de famille construite en briques de Boisdore pressées, vaste et possédant tous les agréments imaginables pour une grande famille, avec vestibule, dallé en marbre, gaz et calorifère, parterre, belle orangerie et vignoble.

Une grande sucrerie en briques, complète en tous ses détails avec toiture en métal, ayant deux vacuum pans et appareil centrifuge; aussi cabanes pour travailleurs, granges, hangars, écuries etc; le tout en bon état et en parfait ordre. Il y a sur l'habitation 31 mulets, 4 bœufs, environ 30 charrues, 14 charrettes, herses, faucheuses, machines à excavation, pelles, pioches, &c; ainsi qu'une quantité suffisante d'instruments aratoires, de harnais, d'articles de forge, de fourrage, &c.

En outre de 250 acres de souche il y a une quantité suffisante de plants de canne pour planter 150 acres.

C'est une habitation remarquablement rémunérative, et qui est dans un excellent état pour produire une belle récolte.

HABITATION CARNARVON.

Un certain morceau de terre sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à environ treize milles au dessous de la dite ville Nouvelle Orléans, et dans la paroisse Plaquemines, Etat de la Louisiane, borné au dessus par la ligne inférieure de la paroisse St Bernard et au dessous par la ligne supérieure de l'Habitation Orange Grove, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le dit morceau de terre est connu comme l'Habitation Carnarvon et mesure 20 arpents, plus ou moins, de face à la Levée et s'étend … de quarante arpents du fleuve Mississippi … La sucrerie a été détruite par un incendie. Il y a sur l'habitation une belle machine neuve pour abattre le riz … Le sol est d'une excellente qualité pour la culture de la canne et également propre à celle du riz.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un crédit de un et deux ans du jour de la vente avec intérêt à raison de 8 pour cent par an garantie par hypothèque spéciale et privilège du vendeur et toutes autres clauses usuelles de sécurité, les honoraires d'avocats en cas de procès, assurance et transfert des polices, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes exigibles durant l'année 1883 et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

L'acquéreur de l'Habitation Orange Grove assumera le paiement, en sus de son enchère du pay roll de ladite habitation pour le 1er jour de janvier 1883 au jour de la vente. Lequel pay roll se monte à la somme de $1000.

Actes de vente pardevant William O. Hart, notaire, 31 rue St Charles, aux frais de l'acquéreur. 3 fév—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Cottage en bois

Sur la rue Colombus, entre les rues Roman et Prieur.

Et Terrain à bâtir

Sur la rue Villeré entre les rues Kerlerec et Colombus.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY, ENCANTEUR—Bureaux No 10 rue Carondelet, SAMEDI 24 février 1883, à midi, il sera vendu à l'encan.

1° Le cottage en bois, No 180 1|2 rue Colombus, dans l'ilet borné par les rues Colombus, Prieur, Roman et Kerlerec.

2° Le terrain à bâtir rue Villeré, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Kerlerec et Colombus. Voir le plan à la vente pour les dimensions.

Conditions—La moitié ou le tout comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un an avec billet du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles.

Actes de vente pardevant N. B. Trist, Esq., Notaire aux frais de l'acquéreur.

17 fév—

PAR GIRARDEY & MACON.

Maïs! Maïs! Maïs!

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, pour le compte de qui cela concerne, SAMEDI, le 17 février 1883, à 11 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Julia—750 Sacs de Maïs.

Conditions—Comptant. 17fév—1f

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle et confortable résidence No 26 rue Louisa.

Succession de Joseph Aristide DeBlanc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 7248—Division B.

PAR J. V GOURDAIN, Encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, le 17 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 8 février 1883, la propriété ci-dessous décrite, appartenant à la dite succession, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Chartres (anciennement Moreau) et Royale (anciennement Casacalvo) désigné par le No 6, ledit lot mesure 34 pieds de face à la rue Louisa sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1883 en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente par devant Charles Rello, notaire aux frais de l'acquéreur

10 fév—10,17,24—3,10,17 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quincaillerie. Quincaillerie.

Succession de Valsin Œmichen.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 7035

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 56 rue Royale—MARDI le 20 février 1883, à 11 heures du matin sur les lieux No 239 rue Decatur, entre Dumaine et St Philippe en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, rendu le 9 janvier 1883 il sera vendu à l'encan pour le compte de la susdite succession.

La moitié indivise du contenu du magasin de quincaillerie No 239 rue Decatur, conformément à l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

10 fév—10, 17, 20.

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles. Meubles.

Succession de Valsin Œmichen.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A — No 7035

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—MERCREDI, 21 février 1883 à 11 heures du matin sur les lieux No 160 rue Dumaine coin Orléans en vertu d'un ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A rendu le 9 janvier 1883 il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession.

Un lot de meubles de salon, salle à manger et de chambre à coucher, bibliothèque, vaisselle, verrerie et faïence &c &c.

Conditions—Comptant sur les lieux.

10 fév—10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées et non-améliorées dans le Troisième District, près des Abattoirs.

Succession de Jean Laurent Sarrazin.

Vente pour effectuer un partage entre les Héritiers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B. No 284.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau, No 56 rue Royale, SAMEDI, 24 février 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu de deux ordres de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, rendus le 3 et le 18 janvier 1883 il sera vendu, à l'encan pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir

1° Un ilet de terre situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Bourgogne ou Craps, Monroe Remparts ou Amour et Hancock, divisé pour la vente en 16 lots conformément à un plan de E. Sargi, ingénieur civil, comme suit:

Le lot No 1, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, formant l'encoignure des rues Bourgogne ou Craps et Hancock et mesurant 163 pieds plus ou moins de face à la rue Bourgogne ou Craps sur une profondeur et façade à la rue Hancock de 156 pieds 5 pouces plus ou moins.

Les lots Nos 2, 3, 4, 5 et 6 se touchent et mesurent chacun, 31 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Hancock sur une profondeur de 163 pieds plus ou moins. Le lot No 6 forme l'encoignure des rues Hancock et Remparts ou Amour.

Les lots Nos. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 15 et 16 se touchent et mesurent chacun 31 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Monroe sur une profondeur de 150 pieds, plus ou moins. Le lot No 7 forme l'encoignure des rues Bourgogne ou Craps et Monroe et le lot No 16 forme l'encoignure des rues Remparts ou Amour et Monroe.

2° Un ilet de terre situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Bourgogne ou Craps Adams, Remparts ou Amour et Gordon, divisé, pour être vendu en 9 lots conformément à un plan de E. Sargi, ingénieur civil, comme suit:

Le lot No 1 ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 62 pieds 10 pouces de face à la rue Adams, 62 pieds 7 pouces de face à la rue Gordon, 121 pieds, plus ou moins, de face à la rue Bourgogne ou Craps et 128 pieds 4 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 2.

Les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 se touchent et mesurent chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Adams, 31 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Gordon sur les profondeurs suivantes, à savoir:

Le lot No 2 mesure 128 pieds 4 pouces plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 1, et 132 pieds 2 pouces plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 3

Le lot No 3 mesure 132 pieds 2 pouces plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 2, et 136 pieds plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 4.

Le lot No 4 mesure 136 pieds plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 3, et 139 pieds 10 pouces plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 5.

Le lot No 5 mesure 139 pieds 10 pouces plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 4, et 143 pieds 8 pouces plus ou moins sur la ligne qui le divise du lot No 6.

Le lot No 6 mesure 143 pieds 8 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 5 et 147 pieds 6 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 7 …

Le lot No 7 mesure 147 pieds 6 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 6, et 151 pieds 4 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 8.

Le lot No 8 mesure 151 pieds 4 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du No 7 et 155 pieds 2 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 9.

Le lot No 9 mesure 155 pieds 2 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le divise du lot No 8 et 159 pieds, plus ou moins, et faisant face à la rue Remparts ou Amour.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets d'acquéreurs portant hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, divisée en coupons au gré des vendeurs avec intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou une partie. Les propriétés seront assurées et les polices transférées aux vendeurs.

Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1883 en sus du prix de leur adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Charles Rello notaire, aux frais des acquéreurs.

20 jan—20,27—3,10,17,24 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Valsin Oemichen.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A, No 7035.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureau, No 56 rue Royale—SAMEDI, 17 février 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. rendu le 9 janvier 1883, il sera vendu les propriétés ci dessous décrites, appartenant à la dite succession, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, formant le coin des rues Orléans et Dauphine, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Dauphine, Bourbon et St Pierre, mesurant, au pied français, 21 pieds, plus ou moins, de face à la rue Orléans sur 72 pieds, plus ou moins, de profondeur et façade à la rue Dauphine.

Termes et conditions—L'acquéreur assumera sur son enchère et le montant de l'adjudication le paiement de 6 billets pour un montant de Quatre Cent Vingt-Cinq Piastres ($425) chacun, datés le 11 mai 1882, et payables du 11|14 mai 1883, 1884 1885, 1886 1887 et 1888, garantis par privilège de vendeur et hypothèque, en sus de l'intérêt au taux de 8 p. c. par an, le surplus devant être payé au comptant. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées au vendeur.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes taxes dues et exigibles en 1883, en sus du prix d'adjudication, et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication, comptant sur les lieux.

Actes de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs.

13jan—13 20 27 fév3 10 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de très grande valeur dans le Troisième District.

Coin des rues Craps et Bagatelle—Un magasin et résidence en briques à un étage.

Coin des rues St-Antoine et St-Jean-Baptiste—Emplacement d'affaires et bâtisses en bois.

No 130 rue St-Antoine, entre St-Jean-Baptiste et Girod—Bâtisse en bois à double corps de logis.

Coin Urquhart et St-Antoine—Petite bâtisse en bois.

Nos 92, 94, 96, 98 rue Urquhart, entre Annette et St-Antoine—Quatre jolis et confortables cottages en bois.

No 114 rue St-Antoine, entre Girod et St Jean-Baptiste—Deux petites bâtisses en bois, avec petit morceau de terre en allée faisant face à la rue Girod.

No 127 rue St-Antoine, entre St-Jean-Baptiste et Girod—Bâtisse en bois à double corps de logis.

No 129 rue St-Antoine, entre St-Jean-Baptiste et Girod—Bâtisse en bois à double corps de logis, retirée de la rue.

No 117 rue St-Antoine, entre Girod et St-Jean-Baptiste—Bâtisse en bois à double corps de logis

No 119 rue St-Antoine, entre St-Jean-Baptiste et Girod—Magnifique cottage en bois, avec jardin dans le fond.

No 121 rue St-Antoine, entre Girod et St Jean-Baptiste—Bâtisse en bois à deux corps de logis, retirée de la rue.

Succession de Jean-Baptiste Souillard.

No 5535—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 17 mars 1883 à midi il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C en date du 8 février 1883 pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir,

1° UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné par la lettre A de l'ilet 621 sur un plan de Arthur de Armas député voyer en date du 9 janvier 1883, borné par les rues St Antoine St Jean Baptiste Bagatelle et Girod mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St Antoine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles

Les améliorations comprennent une maison cottage en bois, couverte en ardoises avec 2 chambres 2 cabinets et galeries cuisine couverte en ardoises avec une chambre, une autre bâtisse à l'arrière plan 2 citernes cour briquetée puits lieux d'aisance, etc. Le terrain de derrière est planté de légumes et il y a un jardin devant. La propriété porte le numéro municipal 119 rue St Antoine.

2° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans le carré d'ilet 621 désigné par la lettre B sur un plan de Arthur de Armas député voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883 terrain borné par les rues St Antoine Girod Bagatelle et St Jean Baptiste et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Antoine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double en bois à distance de la rue couverte en ardoises ayant 2 chambres cabinet et galerie de chaque côté cuisine toiture en ardoises ayant de chaque côté une chambre citerne lieux d'aisance etc cour devant et derrière

Cette propriété porte le numéro municipal 117 rue St Antoine.

3° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans le carré d'ilet 621 désigné par la lettre C sur un plan de Arthur de Armas député voyer de la ville en date du 9 janvier 1883 terrain borné par les rues St Antoine St Jean Baptiste Bagatelle et Girod et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade rue St Antoine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double en bois à distance de la rue ayant deux chambres de chaque côté cuisine ayant une chambre de chaque côté citerne lieux d'aisance etc.

Cette propriété porte le numéro municipal 121 rue St Antoine.

4° UN TERRAIN AVEC TOUTES LES améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville carré d'ilet 507 désigné par la lettre E sur un plan de Arthur de Armas député voyer de la ville en date du 9 janvier 1883 terrain borné par les rues St Antoine, Girod, Annette et Urquhart, formant l'encoignure des rues Urquhart et St Antoine, et mesurant 19 pieds de façade rue Urquhart sur une profondeur et façade de 63 pieds 11 pouces 3 lignes rue St Antoine. Les améliorations comprennent une petite maisonnette couverte en ardoises, lieux d'aisance, citerne, etc.

Cette propriété porte le numéro municipal 94 rue St Antoine.

5° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville carré d'ilet 507 désigné par la lettre D sur un plan de Arthur de Armas député voyer de la ville en date du 9 janvier 1883 terrain borné par les rues St Antoine Urquhart Annette et Girod et mesurant 19 pieds 4 pouces 4 lignes de façade rue Urquhart sur une profondeur entre lignes parallèles de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes.

Les améliorations comprennent une jolie maison cottage couverte en ardoises ayant 3 chambres cuisine avec une chambre citerne lieux d'aisance etc Cette propriété porte le numéro municipal 98 rue Urquhart

6° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville carré d'ilet No 507 désigné par la lettre C sur un plan de Arthur de Armas député voyer de ville en date du 9 janvier 1883 terrain borné par les rues Urquhart, Annette Girod St Antoine, et mesurant 19 pieds et 7 pouces de façade rue Urquhart sur une profondeur entre lignes parallèles, de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes

Les améliorations comprennent une jolie maison cottage couvert en ardoises ayant 3 chambres, cuisine avec une chambre citerne lieux d'aisance etc Cette propriété porte le numéro municipal 96 rue Urquhart.

7° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville carré d'ilet 507 désigné par la lettre B sur un plan de Arthur de Armas député voyer de la ville en date du 9 janvier 1883, terrain borné par les rues Urquhart, St-Antoine, Girod et Annette et mesurant 19 pieds de façade rue Urquhart sur une profondeur entre lignes parallèles, de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes.

Les améliorations comprennent une jolie maison cottage couverte en ardoises, ayant 3 chambres cuisine avec une chambre, citerne, lieux d'aisance, etc Cette propriété porte le numéro municipal 94 rue Urquhart.

8° UN TERRAIN AVEC LES BATISSES et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet 507, désigné par la lettre A sur un plan de Arthur de Armas député voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883 terrain borné par les rues Urquhart, St Antoine, Annette et Girod, et mesurant 19 pieds 4 lignes de façade rue Urquhart sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS COMPRENNENT une jolie maison cottage, couverte en ardoises ayant 3 chambres, cuisine avec une chambre, citerne, lieux d'aisance etc. Cette propriété porte le numéro municipal 92 rue Urquhart.

9° LA MOITIÉ INDIVISE D'UN TERrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, de cette ville, carré d'ilet 622, désigné par les lettres A et B sur un plan de Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883, borné par les rues Annette, Girod, St Antoine et St Jean Baptiste et mesurant 39 pieds de face à la rue St Antoine, 132 pieds de profondeur sur une ligne parallèle à la rue St Jean Baptiste et se rapprochant de la rue Annette, puis 64 pieds sur une ligne parallèle à la rue Annette, se rapprochant de la rue Girod de là 4 pieds rue Girod et 32 pieds sur une ligne parallèle à la rue St Antoine, s'étendant vers la rue St-Jean Baptiste, enfin 128 pieds sur une ligne parallèle à la rue Girod et s'étendant à la rue St Antoine.

Les améliorations comprennent une maison double en bois un côté faisant face à la rue, l'autre à la cour. La propriété porte le numéro municipal 114 rue St Antoine

10° LA MOITIÉ INDIVISE D'UN TERrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet No 268 désigné par les numéros 1 et 2 sur un plan de Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883 formant l'angle des rues Bagatelle et Craps terrain borné par les rues Craps, aujourd'hui Bourgogne, St Antoine, Amour aujourd'hui Remparts et Bagatelle, et mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Bagatelle sur une première profondeur de 42 pieds 5 pouces, 4 lignes du côté le plus près de la rue Amour ou Remparts, puis sur une ligne oblique s'étendant vers les rues Amour et St Antoine, 3 pieds 3 pouces et 6 lignes, delà 40 pieds 3 pouces et 4 lignes sur une seconde profondeur, 95 pieds 11 pouces de profondeur et de face à la rue Craps ou Bourgogne, et 32 pieds 6 pouces, à l'arrière plan, ensemble avec l'usage d'une allée en commun faisant face à la rue Bagatelle et attenant à la dite propriété

Les améliorations comprennent un magasin et une maison de résidence en brique à un étage ayant 5 chambres, couverte en ardoises, une cuisine en briques à deux étages, ayant 4 chambres, toiture en ardoise, hydrant, citerne, lieux d'aisance, … tout autour de la bâtisse. La maison du coin est actuellement occupée et l'est depuis quelque temps comme épicerie de détail.

11° UN TERRAIN AVEC TOUTES LES bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet 622, désigné par la lettre A, sur un plan d'Arthur de Armas, député voyer de ville, en date du 9 janvier 1883, formant l'encoignure des rues St Antoine et St Jean Baptiste borné par les rues St Antoine, St Jean Baptiste, Annette et Girod, mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine sur une profondeur de 95 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence en bois couverte en ardoises ayant 4 chambres, 2 cabinets cuisine couverte en ardoises ayant 3 chambres, … faisant face sur les deux rues St. Antoine et St. Jean Baptiste, 2 cuves, lieux d'aisances, etc. Cette propriété fait une bonne location pour affaire.

12° UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 622 désigné par la lettre B, sur un plan d'Arthur De Armas, député voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883, borné par les rues Annette, St Antoine, Girod et St. Jean Baptiste, mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine, sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence double en bois, ayant 4 chambres et 1 cabinet sur chaque côté, cuisine en bois ayant 2 chambres sur chaque côté, 2 cuves, lieux d'aisance etc. le tout couvert en ardoises. Cette propriété porte le numéro municipal 130 de la rue St Antoine.

13° UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 621, désigné par la lettre A sur un plan d'Arthur de Armas, député

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

voyer de la ville en date du 9 janvier 1883, borné par les rues St Antoine, Bagatelle, Girod et St Jean Baptiste, mesurant 29 pieds de face à la rue St Antoine sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux corps de logis, retirée de la rue, ayant 2 chambres sur chaque côté, deux cuves, puits, etc. le tout couvert en ardoises. Cette propriété porte le numéro municipal 129 de la rue St Antoine.

14° UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 621 désigné par la lettre B sur un plan d'Arthur de Armas député voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883 borné par les rues St Antoine St Jean Baptiste, Girod et Bagatelle mesurant 34 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St Antoine sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS COMPRENNENT une résidence double, en bois, ayant deux chambres et un cabinet et galerie de chaque côté. Une cuisine en bois à deux étages, ayant deux chambres de chaque côté, cuves, lieux d'aisance, puits, etc., cour de façade et au fond. Cette propriété porte le numéro municipal 127 de la rue St Antoine

TERMES ET CONDITIONS—

Un tiers comptant et le reste du prix à un et deux ans de crédit, garanti par billets de l'acquéreur, divisés en coupons au gré des susdits légataires, portant intérêt de 8 pour cent du jour de l'adjudication et garantis par le privilège et lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, les dites propriétés devront être assurées par les acquéreurs et les polices transférées et retenues par les dits légataires conjointement, jusqu'à parfait paiement des dits billets ou coupons. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes de l'année 1883 en sus du prix d'adjudication, et les actes de vente et d'hypothèque devront être passés, aux frais des acquéreurs pardevant P. A. Conand et contenir toutes les stipulations et les clauses ou obligations de 5 0|0 pour honoraires d'avocat, qui devront être payés sur le montant ou les montants des billets ou coupons dans le cas de procédures judiciaires pour recouvrer le montant des dites obligations. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

10 fév—10 17 24—3 10 17 mars

Propriété améliorée de valeur dans le Premier District.

Nos 202, 204 et 206 rue Baronne, entre Girod et Julia.

Succession de Justin M. Moss—No 5849 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 24 mars 1883, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, en date du 14 février 1883, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci après décrite à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Julia, Philippa, maintenant Dryades et Girod désignés par les numéros 2, 3 et 4 sur un plan dressé par Joseph Pilié le 15 mai 1844 et déposé à l'étude de G. R. Stringer anciennement notaire en cette ville lesquels dits lots de terre se touchent et mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Baronne, sur les profondeurs suivantes, à savoir. Le lot No 2 mesure 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 3 mesure 128 pieds de profondeur sur la ligne contiguë au lot No 2 puis il se retrécit de 8 pieds, et a une autre profondeur de 32 pieds et à 160 pieds de profondeur de l'autre côté et 20 pieds de largeur dans le fond, et le dit lot No 4 mesure 160 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Laquelle dite propriété fut acquise par le Justin M. Moss par achat de James Deshon … suivant un acte passé pardevant Amédée Ducatel notaire en cette ville, le premier jour de juin 1858.

Les améliorations comprennent les trois maisons portant les numéros municipaux 202, 204 et 206 rue Baronne. Le No 202 se compose de deux magasins ayant 4 chambres chacun au rez-de-chaussée et 2 corps de logis et 3 chambres dans la mansarde, le No 204 se compose de 2 magasins ayant 4 chambres chacun au rez-de-chaussée, et 2 corps de logis, de 3 chambres dans la mansarde, le No 206 se compose de 3 magasins … 3 chambres chacun 2 corps de logis de 3 chambres chacun.

Conditions—Comptant au jour de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acquéreurs

17 fév—17,24—mars 3 10,17.24

Propriétés améliorées, de très grande valeur dans le Second District.

Rue Ste-Anne, entre Galvez et Johnson.

Rue Ste-Anne, entre Villeré et Robertson.

Succession de Jean Bazax

No 3394—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 10 mars 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune en vertu et conformément à un décret de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 octobre 1882 pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir.

1° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Villeré, Robertson et Dumaine d'après un plan de J. Pilié en janvier 1836, dans les registres de F. de Armas, alors notaire en cette ville, lequel lot mesure au pied français 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur à peu près 93 pieds plus ou moins de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° La moitié indivise d'un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Galvez et Johnson, ledit lot mesurant 26 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Ste Anne 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne plus près de la rue Johnson 2 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond 98 pieds de profondeur sur une ligne le séparant du côté plus près de la rue Galvez de la propriété de M. Laurent Boner, 4 pieds sur une ligne parallèle à la rue Ste Anne diminuant ainsi la largeur dudit lot, 15 pieds de profondeur sur une seconde ligne 15 pieds sur une ligne parallèle à la rue Ste-Anne diminuant ainsi encore la largeur dudit lot et finalement 17 pieds sur une autre ligne de profondeur s'étendant obliquement de la fin de la ligne décrite en dernier lieu jusqu'à sa jonction avec la ligne du fond, le tout d'après un plan attaché à un acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, le 30 juin 1854 et supposé être une vente dudit lot par Christoval Morel à Mme A. Lange ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Avec le consentement du copropriétaire de la dite moitié indivise de la propriété décrite en second lieu toute la propriété sera vendue sujette aux mêmes termes et conditions.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à un crédit de un an pour billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement et garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue, les acquéreurs devront assurer les bâtisses pour leur pleine valeur jusqu'au dernier paiement final du billet et transférer les polices d'assurance au détenteur ou aux détenteurs dudit billet et enfin payer cinq pour cent en cas de procédure judiciaire pour le recouvrement de la totalité ou d'une partie dudit billet. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.

4 Fev—4, 10, 17, 24—mars 3, 10.

PAR W. I. HODGSON,

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE PEREMPTOIRE

D'un bel Assortiment varié de

Diamants, Montres, Bijoux, Colliers, Médaillons, Bagues, Boucles-d'Oreilles, Bracelets, Chaînes, Corail, Pierres précieuses.

Pendules, Régulateurs, Comptoirs, Vitrines. Grand coffre en fer pour bijoux.

Miroirs, Etagères. Installations de Gaz, Meubles, Actions, Comptes courants et Comptes à recouvrer.

Au plus fort enchérisseur, à l'encan.

Dans l'affaire de

S. H. SELIGMAN & BROS vs. LEURS CRÉANCIERS.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Dossier No 7422.

Vente par ordre de Saml. J. Hart, syndic.

En lots à la convenance des acquéreurs.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 3 rue Carondelet—LUNDI, 5 mars 1883, à 10 1|2 heures du matin, sur les lieux, No 65 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 13 février 1883, Dossier No 7,422, dans l'affaire de S. H. Seligman & Bros vs. leurs créanciers, à l'encan il sera vendu

Le contenu du magasin No 65 de la rue Baronne, consistant en un large assortiment de diamants variés, de montres, pendules, bijoux, etc. qu'on trouve généralement dans le magasin de bijoux de première classe, ainsi que les vitrines et toutes les étagères dudit magasin, coffre-fort en fer, miroirs, etc. aussi

Un lot de comptes courants billets à recouvrer, et 23 actions du fonds capital du Heredia Consolidated Co de $20 par action payés en plein

Le tout conformément à un inventaire déposé au bureau du greffier de la susdite cour.

Conditions—Comptant avant livraison.

15 fév—15,18,23,25—mars 4